

Certificat de Sciences Criminelles

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIV DE BORDEAUX-COLLÈGE
DROIT SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE GESTION - SERVICE
FORMATION CONTINUE
Nathalie BOURDON
05.56.84.65.45
nathalie.bourdon@u-bordeaux.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Peuvent s'inscrire pour une année d'études et présenter l'examen en vue de la délivrance du Certificat : • les diplômés d'études juridiques ou économiques générales (titulaires du D.E.U.G. ou 2ème année de Licence mention Droit, Sciences économiques ou Administration économique et sociale), • les titulaires d'une 2ème année de licence de psychologie et de sociologie, • les capacitaires en droit, • les officiers de police judiciaire, • les éducateurs spécialisés diplômés, • les titulaires d'un diplôme ou titre jugé équivalent (dépôt d'un courrier de motivation et d'un justificatif de diplôme à l'accueil de la scolarité de la Faculté de Droit et Science politique pour obtenir une autorisation d'inscription de la directrice du certificat).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le Certificat de Sciences Criminelles est organisé dans le cadre de l'Institut de Sciences Criminelles. L'enseignement dispensé par l'Institut de Sciences Criminelles s'adresse à tous ceux qui se destinent aux carrières de la Magistrature et du Barreau, de la Gendarmerie et de la Police, de la Médecine légale et de l'expertise, aux fonctions de psychologue, d'éducateur ou d'agent de l'Administration pénitentiaire.

Contenu et modalités d'organisation

Le Certificat de Sciences Criminelles est organisé dans le cadre de l'Institut de Sciences Criminelles L'enseignement dispensé par l'Institut de Sciences Criminelles s'adresse à tous ceux qui se destinent aux carrières de la Magistrature et du Barreau, de la Gendarmerie et de la Police, de la Médecine légale et de l'expertise, aux fonctions de psychologue, d'éducateur ou d'agent de l'Administration pénitentiaire. L'Institut assure aussi la préparation d'un Master II de Droit pénal. <https://droit.u-bordeaux.fr/Formations/Offre-de-formation/DU-Certificats-Maquette-en-ligne>

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Si le Certificat de Sciences criminelles et la 1ère année de Master ne sont pas préparés dans la même année universitaire, la note obtenue en criminologie générale, en criminologie clinique, en droit des mineurs, en histoire du droit pénal et en criminalistique dans le cadre du Certificat ne peut en aucun cas servir ultérieurement à l'obtention de la 1ère année de Master.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00229019	du 13/09/2021 au 11/04/2022	(33)	UNIV DE BORDEAUX- COLLÈGE DROIT SCIENCE POLITIQUE ÉCONOMIE GESTION - SERVICE FORMATION CONTINUE		Non éligible	FPC

00263707

du 12/09/2022 au
30/04/2023

(33)

UNIV DE
BORDEAUX-
COLLÈGE DROIT
SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE
GESTION - SERVICE
FORMATION
CONTINUE

Non
éligible

FPC

00333409

du 12/09/2023 au
30/04/2024

(33)

UNIV DE
BORDEAUX-
COLLÈGE DROIT
SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE
GESTION - SERVICE
FORMATION
CONTINUE

Non
éligible

FPC

00429886

du 01/09/2024 au
30/04/2025

(33)

UNIV DE
BORDEAUX-
COLLÈGE DROIT
SCIENCE POLITIQUE
ÉCONOMIE
GESTION - SERVICE
FORMATION
CONTINUE

Non
éligible

FPC